

CÔTÉ JARDIN

LA PISCINE SE DONNE UN STYLE



1 Contemporain et très tendance, ce bassin de nage a été imaginé par la designer Alexandra Ambrose pour Aquilus. Concept Swark. Plus d'informations sur www.aquilus-piscines.com

2 La piscine se fait déco ! Jusqu'au choix minutieux des bougies. À choisir flottantes pour un effet des plus tendance. En vente chez Bougies la Française. Plus d'informations sur www.bougies-la-française.com

3 Les piscines hors-sol présentent de nombreux avantages : facilité et rapidité d'installation, gain de place. De plus elles sont démontables en hiver. Réalisation signée Aquilus. Plus d'informations sur www.aquilus-piscines.com

Avec l'arrivée de l'été, les envies de farniente au bord de la piscine explosent ! Et si c'était le moment de sauter le pas et de vous offrir le bassin de vos rêves ? Commencez par repérer l'emplacement idéal : une zone à l'abri des vents dominants et des regards indiscrets, bien exposée au rayonnement solaire et loin d'une végétation trop imposante. Déterminez votre budget. Les acquéreurs

Hors-sol, enterrée ou naturelle ? Quel que soit le modèle, la piscine s'intègre à l'environnement, s'accorde au style de la maison, s'accessoirise et se sécurise. Plongez, vous aussi, dans ce nouveau lieu de vie.



2

sont au plus bas, ce qui facilite la préparation du terrain). Enfin, ne négligez pas l'aménagement des abords du bassin et regardez de plus près les dernières innovations. C'est la tendance du moment : la piscine rime désormais avec bien-être et avec style.

Un lieu de vie

La zone piscine est aujourd'hui une véritable pièce en plus. On y pratique des activités sportives, on y déjeune au soleil... Il ne s'agit plus d'un simple bas-

sin d'eau, mais d'une installation de plus en plus équipée et complète. C'est d'ailleurs ce que constatent les professionnels du secteur : les Français s'orientent désormais vers des modèles plus petits qu'avant, mais avec bien plus d'options. Nage à contre-courant, lame d'eau et jets de massage sont les grandes tendances du moment ! L'environnement immédiat de la piscine fait lui aussi l'objet de toutes les attentions. On amé-

délimite un coin détente et une zone repas. Un espace de vie, à part entière. Enfin, la piscine se fait « déco ». De plus en plus d'accessoires sont aujourd'hui proposés : jets d'eau de couleur, cascades, bougies flottantes... À vous de choisir.

Hors-sol, pour débiter

Les piscines hors-sol sont des bassins à poser. Offrant une grande facilité d'installation, elles ne nécessitent aucuns travaux,

les plus moins fortunés et les plongeurs les plus impatientes opteront pour un modèle hors-sol. Les autres, pour une installation enterrée. Sachez néanmoins que c'est généralement en hiver qu'il est conseillé de prendre contact avec un professionnel lorsqu'on veut faire construire sa piscine, car les travaux nécessaires sont moins contraignants à cette période (le jardin est moins sollicité et les nappes phréatiques





ni déclarations administratives (à condition que la superficie ne dépasse pas 20 m² et la hauteur 1 m). Il s'agit d'un achat d'impulsion par excellence car, côté prix, la piscine hors-sol est une solution bien moins onéreuse que la construction d'un bassin enterré. On en trouve à

partir de 700 €. Vendues en kit (structure, revêtement, système de filtration...), on distingue deux grandes familles : les rigides et les souples. La première catégorie se rapproche de la piscine enterrée et permet de réels aménagements (nage à contre-courant, plage atten-

te...). Constitués de panneaux de béton ou en bois, il s'agit de véritables bassins qui restent en place tout au long de l'année. La seconde catégorie, les piscines hors-sol dites souples, sont gonflables ou à armatures. Des caractéristiques techniques qui offrent un avantage : elles

peuvent se ranger l'hiver venu. On comprend donc aisément pourquoi les locataires, ainsi que les propriétaires de petits terrains, optent pour ce type d'installation. Côté formes, les classiques sont toujours au rendez-vous : ronde, ovale et hexagonale. Enfin, ces systèmes hors-sol constituent souvent un premier pas et de nombreux Français transforment l'essai en s'offrant, plus tard, une piscine enterrée.

Enterrée, un investissement

Technicité et savoir-faire... La piscine traditionnelle enterrée est une affaire de professionnels ! Une déclaration de travaux doit être déposée en mairie et si vous optez pour le grand luxe, un bassin supérieur à 100 m², vous devrez obtenir un permis de construire. L'un





1 Piscine tout en longueur réalisée en béton projeté par Diffazur, à débordement et équipée de balnéo et de jets. Plus d'informations sur www.diffazur.fr

2 Dernière innovation de **Magiline** en matière de sécurité: le volet automatique immergé. Baptisé **MAGIguard**, il associe élégance et fiabilité. Plus d'informations sur www.magiline.fr

3 C'est tendance ! Les bassins s'animent, comme ici à l'aide de jets. Le soir venu, ils peuvent prendre différentes couleurs pour un spectacle eau et lumières.

Réalisation signée Oase. Plus d'informations sur www.oase-livingwater.com

4 Les bassins traditionnels se transforment en piscines naturelles, pour une intégration parfaite et une eau sans traitement chimique. Réalisation signée Bioteich. Plus d'informations sur www.bioteich.com

des avantages de ce type d'installation est la grande liberté de formes et d'aménagements qu'il offre : piscine à débordement, plage immergée, îlots ou encore cascades. Autre possibilité : la piscine en kit. Préfabriquée en usine, et donc moins onéreuse, elle peut être en aluminium, en matériaux de synthèse... Et même s'il ne s'agit pas d'un

bassin sur mesure, la palette des formes est très large. Vous pouvez l'installer seul ou faire appel à un professionnel. Côté revêtement, la tendance est au liner (revêtement de PVC souple) de couleur foncée. Mais vous pouvez aussi choisir un simple enduit lorsque la piscine est en béton ou vous offrir un carrelage fantaisie : contempo-

rain, traditionnel ou façon Mille et Une Nuits.

Naturelle, la tendance

Pour tous ceux qui veulent installer une piscine sans détériorer le paysage et en respectant l'environnement, il existe une solution : les piscines naturelles, aussi appelées étangs de



1
Quand sécurité rime avec design !
Le fond de la piscine remonte
pour fermer la fosse.
De quoi profiter de toute
sa terrasse. Système Aqualift.
Plus d'informations
sur www.aqualift.fr

2
Pensez également à donner vie
à votre piscine le soir venu.
Ici une mise en scène signée
Piscinelle. Plus d'informations
sur www.piscinelle.com



baignade. Elles sont composées de plusieurs bassins dans lesquels l'eau va circuler et être traitée grâce à la faune et la flore aquatique reproduite et à une filtration biologique. Un type d'installation qui fait de plus en plus d'adeptes. Reste à comprendre comment ça marche. Le premier bassin est dédié à la baignade. Il est bordé d'un espace de régénération peu profond, recouvert de galets ou de pierre de lave avec des plantes épuratrices. L'eau circule ensuite vers un second bassin,

appelé zone de lagunage, entièrement consacrée à la filtration. Des plantes à fort enracinement comme le roseau, l'iris ou le nénuphar jaune vont naturellement purifier l'eau en absorbant les nitrates et les phosphates. Ce filtre totalement biologique remplace efficacement les produits chimiques des piscines traditionnelles.

Tranquillité et sécurité

Même si rien ne remplace la vigilance des parents, les dis-

positifs de sécurité sont aujourd'hui obligatoires, pour toutes les piscines enterrées non closes, privatives, à usage individuel ou collectif. Et ce, dès la mise en eau du bassin ! Quatre solutions sont envisageables. La première se compose d'une barrière (norme NF P90-306) souple ou rigide. Elle doit afficher une hauteur minimale de 1,10 m et être munie d'un portillon. Deuxième possibilité : l'alarme sonore (norme NF P90-307), qui se place à la surface de l'eau ou

autour du bassin, et qui se déclenche dès que quelque chose tombe dans l'eau. Vous pouvez encore choisir d'équiper votre piscine d'une couverture (norme NF P90-308) souple ou rigide qui ferme le bassin, évitant ainsi toute chute dans l'eau. Il en existe différents modèles : volet roulant automatique, fond de piscine remontant, couverture à barres... Quatrième et dernière solution : l'abri de piscine (norme NF P90-309). Entièrement fermé, il condamne l'accès au bassin en dehors des « heures d'ouverture » que vous imposez à votre progéniture ! Pour rappel, un enfant peut se noyer en moins de trois minutes et dans 20 cm d'eau seulement. Surveillance active et dispositif aux normes sont donc complémentaires et indispensables pour une baignade en toute sécurité.

Mailys Honoré

